

128477 - Engager un dialogue avec les juifs et les chrétiens à propos de leurs religions

question

Etant étudiants en Amérique, on nous pose des questions concernant les religions chrétienne et juive. Nous est il permis d'en parler?

la réponse favorite

Louanges à Allah

Oui, il vous est permis d'en parler dans la limites de vos connaissances. Mais il ne vous est pas permis de parler de choses que vous ne maîtrisez pas. Il est bien connu que les lois véhiculées par la Thora et les Evangiles font partie des lois révélées par Allah à ses messagers en fonction des besoins des destinataires et des contextes de révélation. Allah le Transcendant est sage et omniscient dans tout ce qu'Il établit et statue comme loi. A ce propos le transcendant dit : « **A chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre** » (Coran,5:48)

Ensuite les Juifs et les chrétiens ont altéré et modifié et introduit dans leurs textes des éléments étrangers. Allah envoya Muhammad (Bénédiction et salut soient sur lui) muni d'un message universel destiné à tous les habitants de la terre comme les djinns et les humains. Allah l'investit d'une loi générale abrogeant la Thora et les Evangiles. Il a fait obligations à tous les habitants de la terre de se référer à la loi apportée par Muhammad (Bénédiction et salut soient sur lui) et de l'adopter à l'exclusion de toute autre. A cet effet, le Puissant et Majestueux s'est adressé à son messenger dans la sourate V en ces termes: « **Et sur toi (Muhammad) Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui et pour prévaloir sur lui. Juge donc parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, loin de la vérité qui t'est venue. A chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre** » (Coran,5:48) Il a dit ceci après avoir indiqué dans la sourate V qu'Il a révélé

la Thora et les Evangiles et le Coran. Le Transcendant ajoute encore: « **Non! Par ton Seigneur! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence].** »

(Coran,4:65). Le Transcendant dit également: «**Est-ce donc le jugement du temps de l'ignorance qu'ils cherchent? Qu'y a-t-il de meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme?**» (Coran,5:50)

De nombreux autres versets abondent dans ce sens. Quiconque médite sur le saint Coran et se livre souvent à sa lecture pour en tirer profit et l'appliquer, Allah le guidera vers le chemin de vérité. A ce propos, Allah le Transcendant dit: «**Certes, ce Coran guide vers ce qu'il y a de plus droit**» (Coran,17:9).